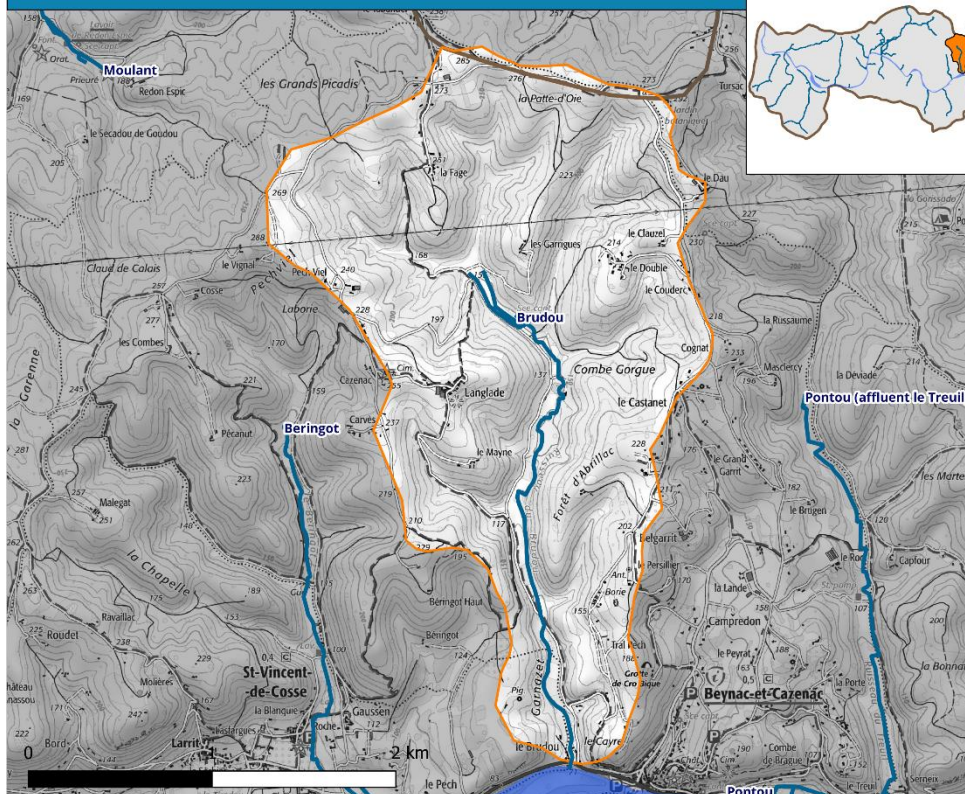


LE BRUDOU

Nom du cours d'eau	Le Brudou
Affluents	Non
Autres noms connus ou anciens	Non
Longueur lit principal + affluents	3 738 mètres
Linéaire de dérivations parallèles	Non
Com. Com.	Sarlat Périgord Noir
Communes concernées	Beynac et Cazenac / Saint-Vincent de Cosse
Masse d'eau	FRFR349B : « La Dordogne du confluent du Tournefeuille au confluent de la Vézère »
Statut	Domaine privé
Catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie. Présence de truites fario.
Hydrologie (pérenne / assecs)	Pérenne
Présence de zones humides	Oui
Source(s) : - origine (captée, ZH, résurgence) - altitude	Captée (puits) 153 mètres
Confluence avec Dordogne : - continuité ou non - altitude	Aucune (chute d'1,90 m à 40 mètres en amont) 61 mètres
Dénivelé	92 mètres
Orientation	Nord / Sud
Date état des lieux	11/10/2024

Localisation - Brudou



- Cours d'eau du PPG
- Dordogne
- Bassin versant
- Périmètre du SMETAP

1. Situation générale

D'une longueur totale de 3 738 mètres, le ruisseau du Brudou s'écoule sur la commune de Beynac et Cazenac dans sa partie amont puis sur celles de Saint-Vincent de Cosse et de Beynac et Cazenac sur les 700 derniers mètres aval. Son extrémité aval est mitoyenne entre ces deux communes. Le Brudou est un cours d'eau pérenne évoluant dans un contexte rural et forestier. Il circule en fond de vallon assez étroit où il est longé sur tout son linéaire (et traversé une fois) par une route communale. La superficie de son bassin versant est d'environ 5,4 Km².

Sa source apparaît dans une prairie en deux bras parallèles. Le bras situé à l'Est (dans la prairie) correspond au talweg naturel du ruisseau, le bras Ouest est un fossé de drainage agricole. Le Brudou traverse ensuite une zone boisée humide puis alimente un étang au fil de l'eau. Plus en aval, il est divisé en deux bras sur les cartes IGN, ce qui n'est pas le cas sur le terrain, où il circule dans un seul lit mineur, entre ces deux bras. La moitié aval du Brudou est ensuite caractérisée par la présence de boisements naturels et de prairies, avec quelques cultures, puis une zone humide boisée en amont de l'ancien moulin de Brudou, avant de traverser la RD 703 pour rejoindre la Dordogne au niveau d'un bras secondaire de la rivière.

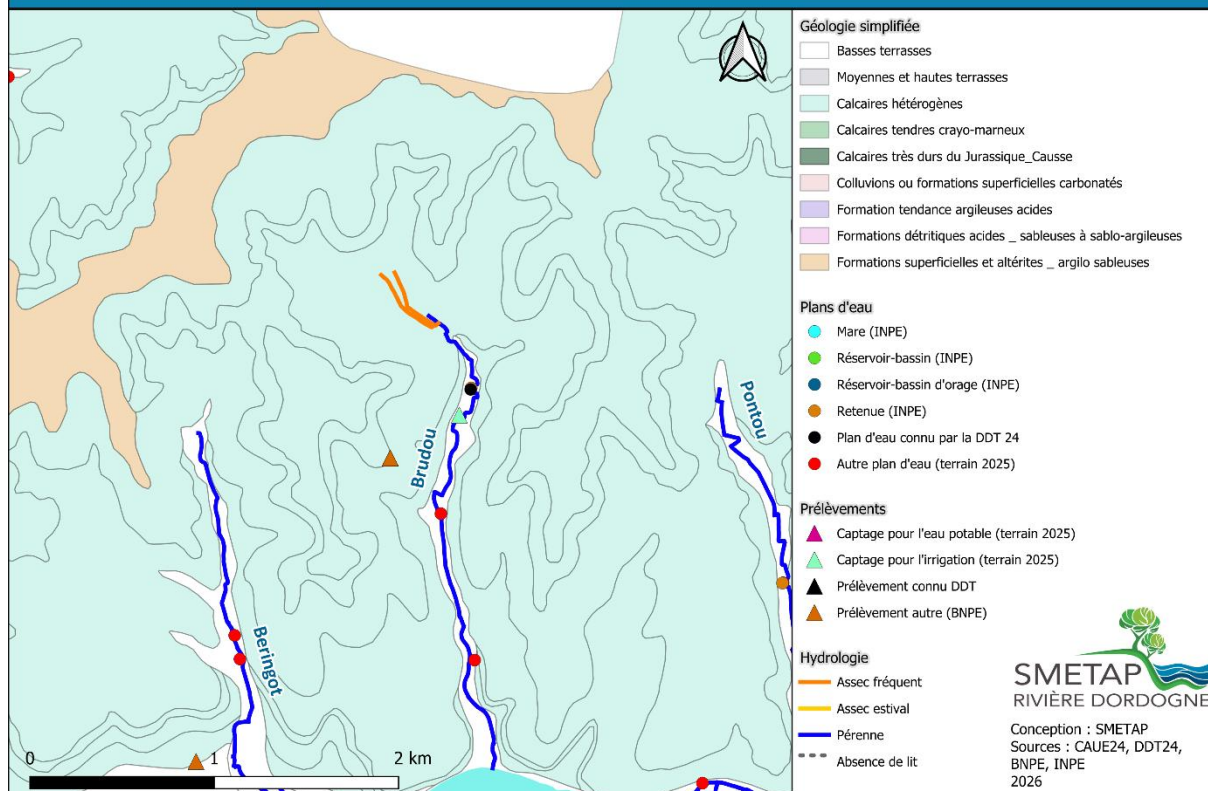
Le Brudou est un ruisseau riche en calcaire, à l'origine de la formation de nombreuses concrétions et seuils calcaires.

2. Hydrologie

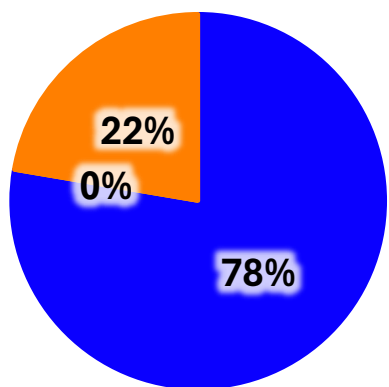
En période humide, le Brudou prend timidement naissance dans une prairie au bénéfice d'une rupture de pente, en contrebas d'un chemin de terre menant au lieu-dit "Les Garrigues". En période sèche et de façon plus conséquente, son écoulement débute 350 mètres en aval, au niveau d'une source captée par un puits.

En dehors des deux bras parallèles situés en son extrémité amont, pouvant connaître des assecs estivaux, le Brudou bénéficie d'une alimentation en eau permanente à partir de sa source captée par un puits, soit sur environ 80 % de son linéaire. Cette alimentation est soutenue par la présence de zones humides, pouvant restituer de l'eau en période sèche.

Caractéristiques hydrologiques et pressions - Brudou



Hydrologie du Brudou



■ Pérenne ■ Assec estival ■ Assec fréquent



Sources du Brudou

3. Hydromorphologie et lit mineur

Malgré un contexte environnant assez sauvage et rural, le Brudou a subi différentes modifications passées. Ainsi, s'il a souvent été laissé dans, ou proche, de son talweg d'origine, son tracé a fait l'objet de plusieurs rectifications, essentiellement à des fins agricoles, sans toutefois d'abus en termes de surlargeur ou de surcreusement. Ces rectifications concernent tout de même plus de 80 % de son linéaire.

Deux secteurs se démarquent par leur naturalité, ils correspondent à des zones humides boisées restées non anthropisées et représentent 16 % du linéaire total. Concernant le secteur de zone humide aval, il se caractérise par un faciès en "escaliers" ou "paliers", généré par la formation de nombreux seuils calcaires successifs, à l'origine d'un élargissement naturel conséquent du lit mineur, parfois jusqu'à 15 mètres de large.

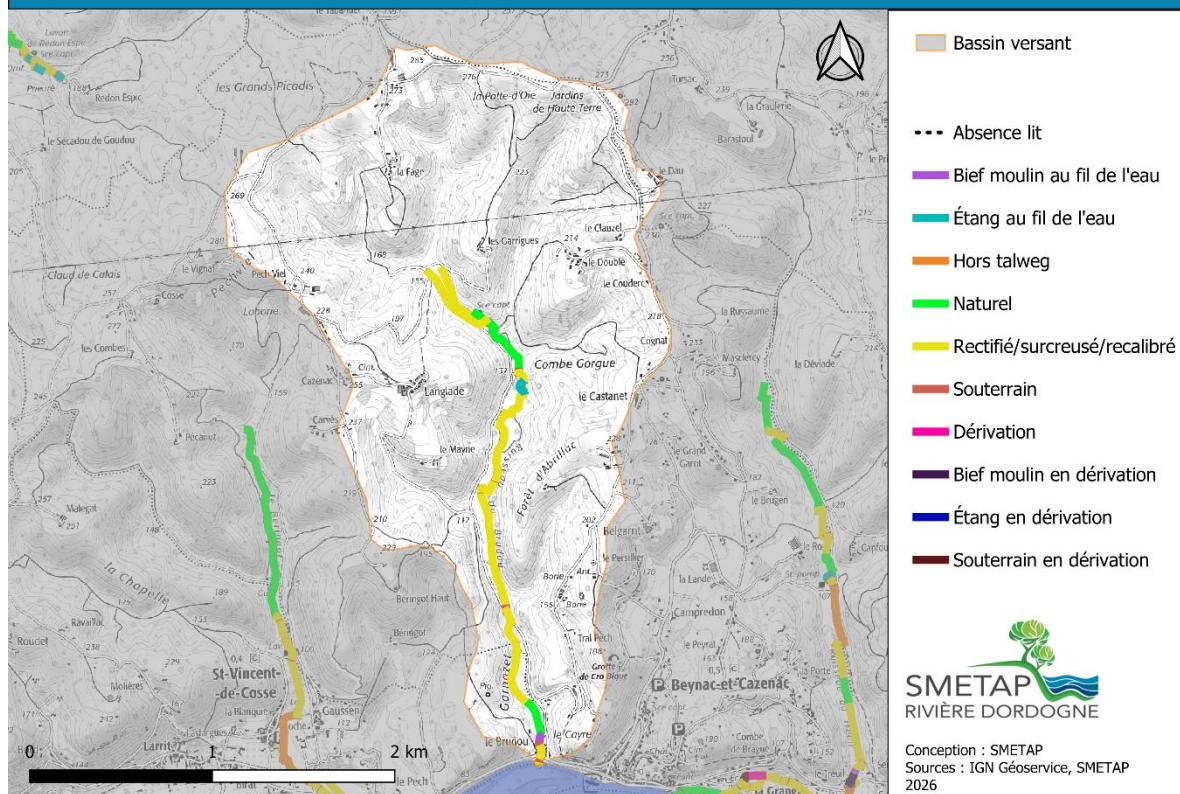
Trois étangs sont présents sur ou aux abords du Brudou : le premier se situe en secteur amont (en contrebas du lieu-dit "Combe Gorgue"), d'une surface d'environ 2 000 m², il est alimenté au fil de l'eau. Puis, en partie médiane (face au lieu-dit "La Forêt d'Abrillac") et en dérivation rive gauche, un petit étang de 250 m² surplombe le ruisseau. Enfin, au niveau de "Garnazet", un étang en dérivation de taille également modeste (270 m²) est présent rive gauche du ruisseau.

Par ailleurs, un bief de moulin au fil de l'eau occupe le lit mineur sur la partie aval, peu avant la confluence avec la Dordogne. Cette confluence n'offre une continuité que sur seulement 40 mètres puisqu'une chute de 1,90 mètres de hauteur est présente en amont de la confluence, entre l'ancien moulin et la route départementale 703. Il s'agit d'une chute artificielle liée à la présence du pont de l'ancien chemin de halage, avec présence de calcification au niveau de la chute.

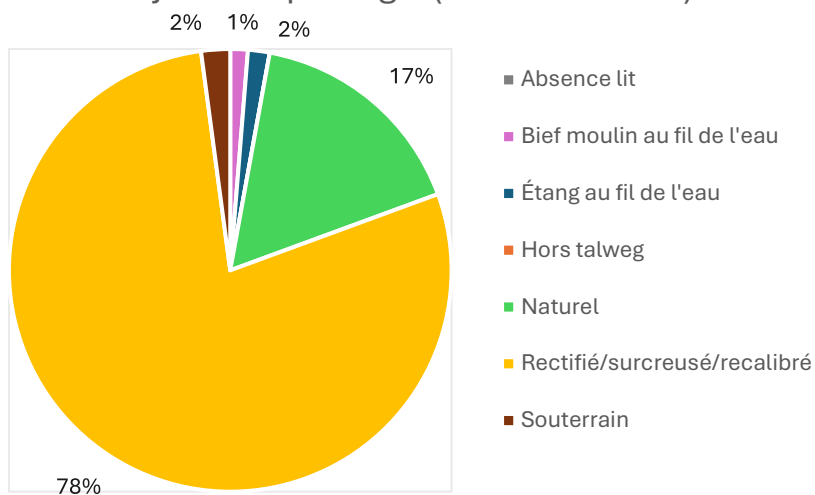
Bénéficiant généralement d'une pente assez prononcée et d'un gabarit resté correct, le Brudou ne présente pas de secteurs fortement colmatés, une petite moitié du linéaire (45 %) connaît un colmatage moyen, sans enjeux, l'autre moitié (55 %) en est dépourvue. Un seul secteur était concerné par un important colmatage (sédiments et végétation aquatique surdensitaire), situé en amont direct de l'intersection entre la route et le ruisseau. Il a fait l'objet en 2024 de travaux de désencombrement et de restauration des écoulements sur 180 mètres linéaires par le propriétaire, après dépôt d'un dossier 3.1.5.0.

Le substrat est essentiellement composé de fines : sable sur presque 85 % du linéaire, ainsi que deux secteurs où dominent des limons-argiles, sur 15 % du linéaire. Ce substrat est souvent accompagné de formations calcaires, parfois sous forme de seuils successifs, notamment dans la zone-humide aval.

Hydromorphologie - Brudou



Hydromorphologie (hors dérivation)





Zone humide aval, élargissement du lit engendré par les seuils calcaires.



Etang amont, le plus grand des trois présents sur le Brudou

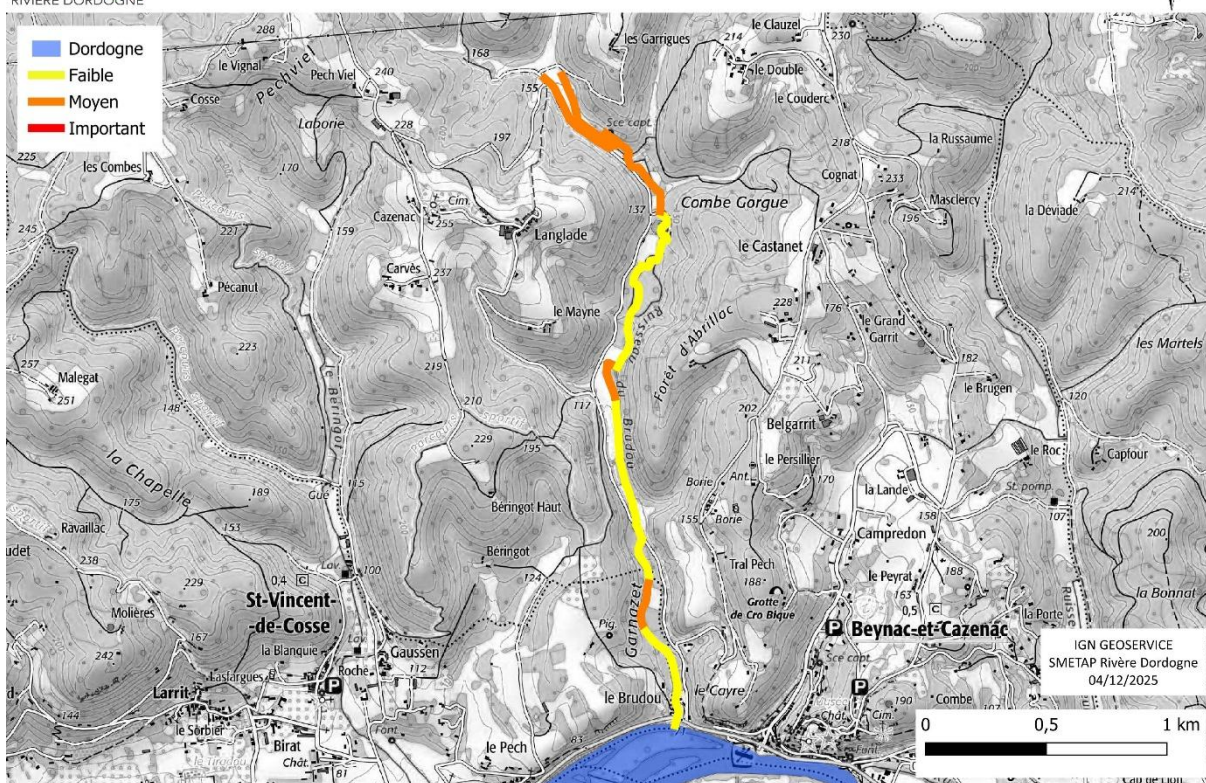


Succession de seuils calcaires dans la zone humide aval

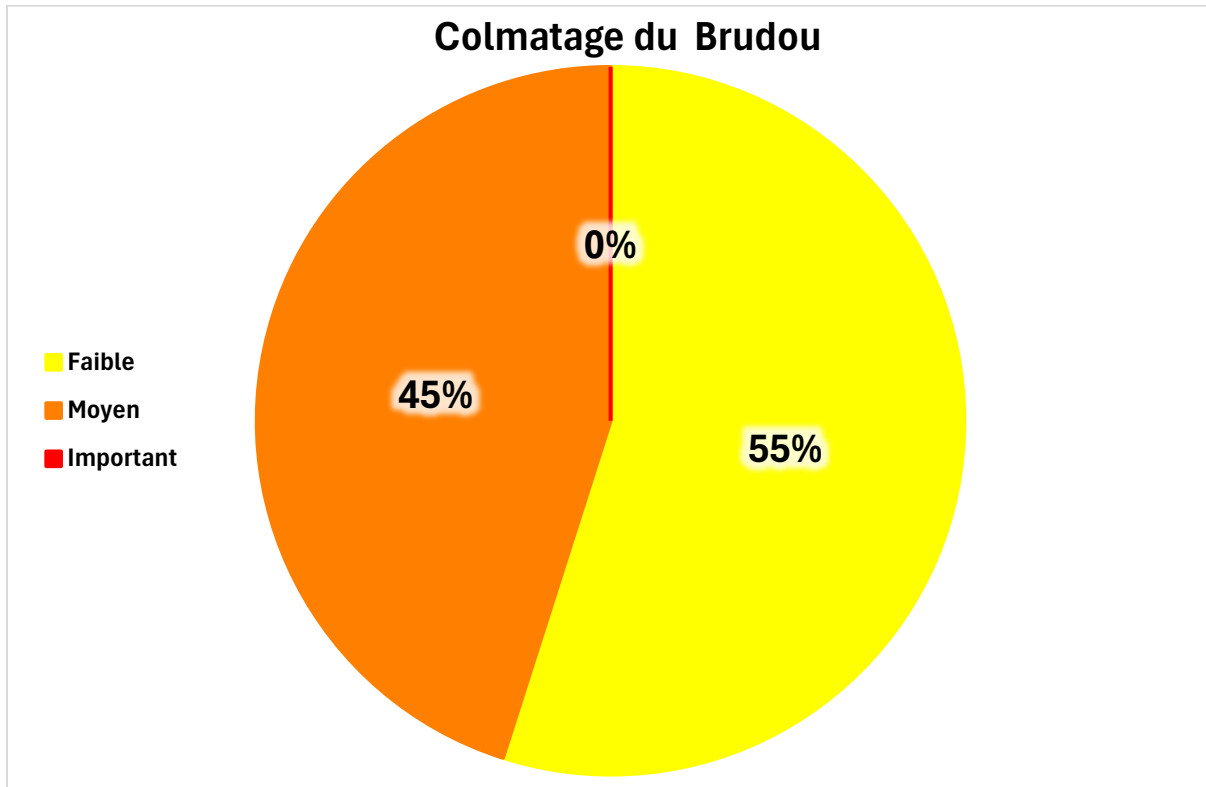


Confluence du Brudou dans un bras secondaire de la Dordogne

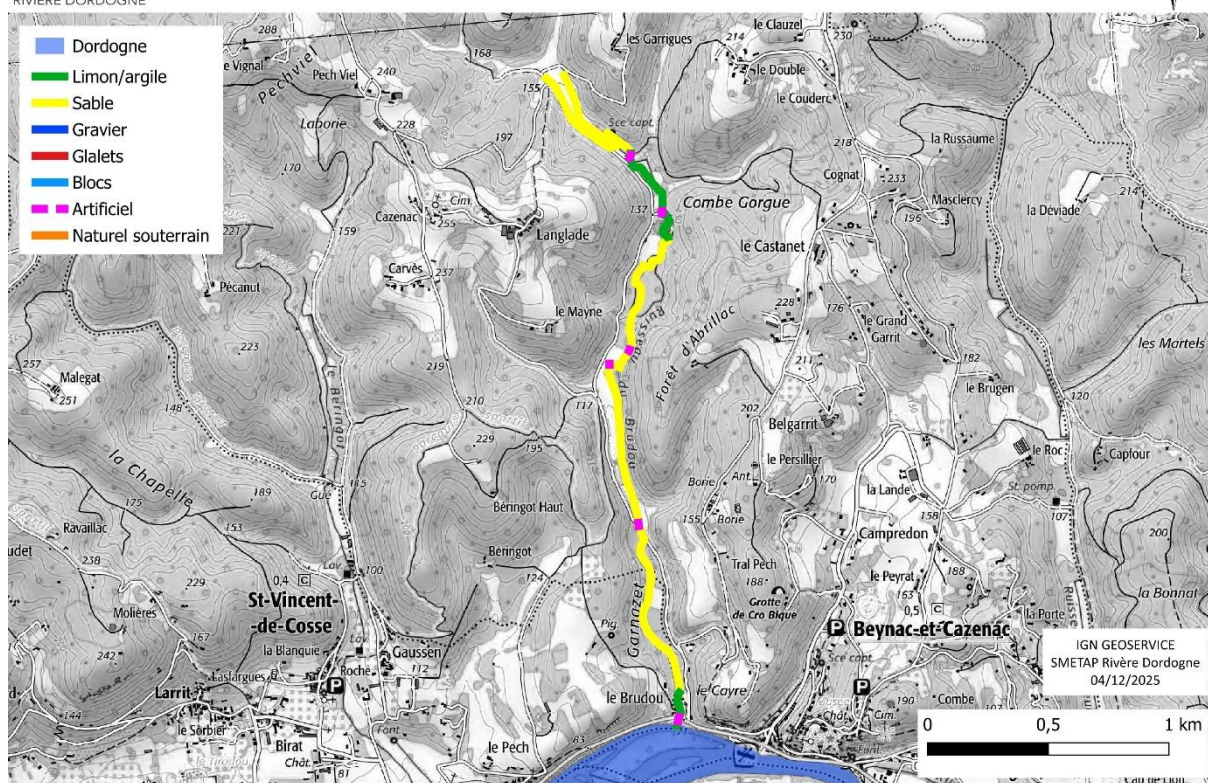
Colmatage du Brudou



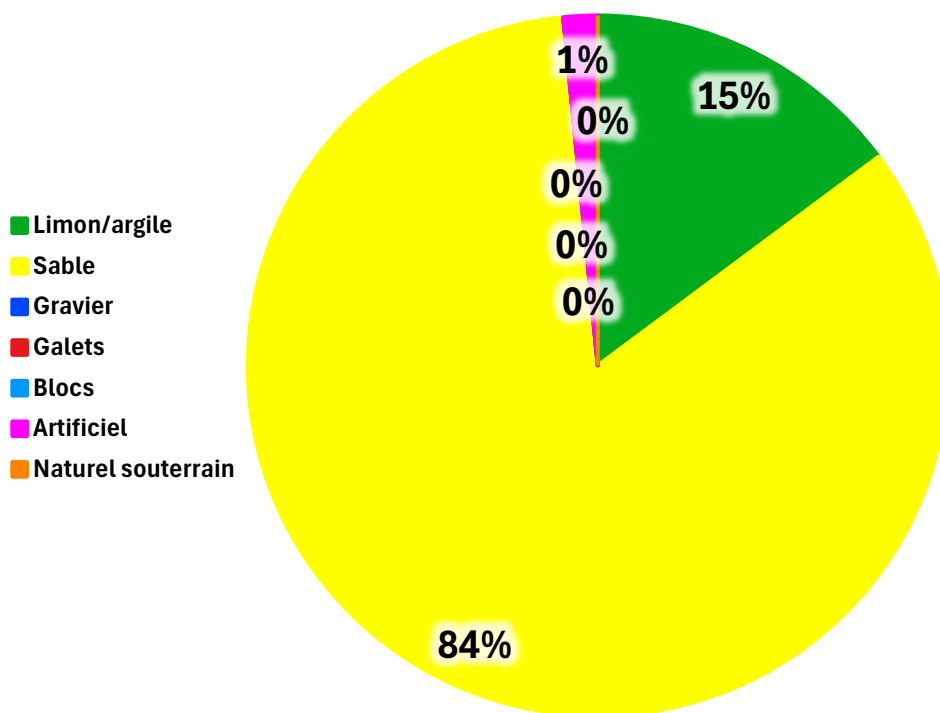
Colmatage du Brudou

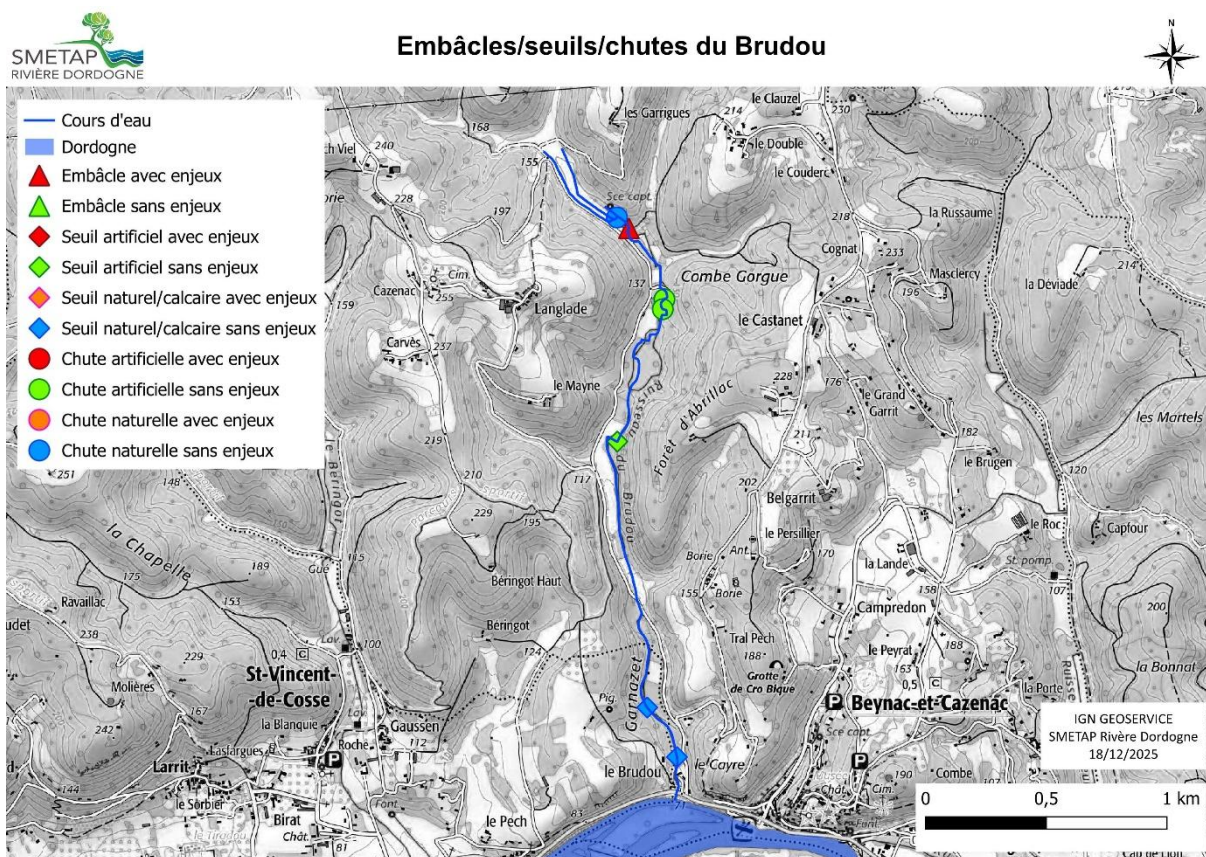


Substrat du Brudou



Substrat du Brudou



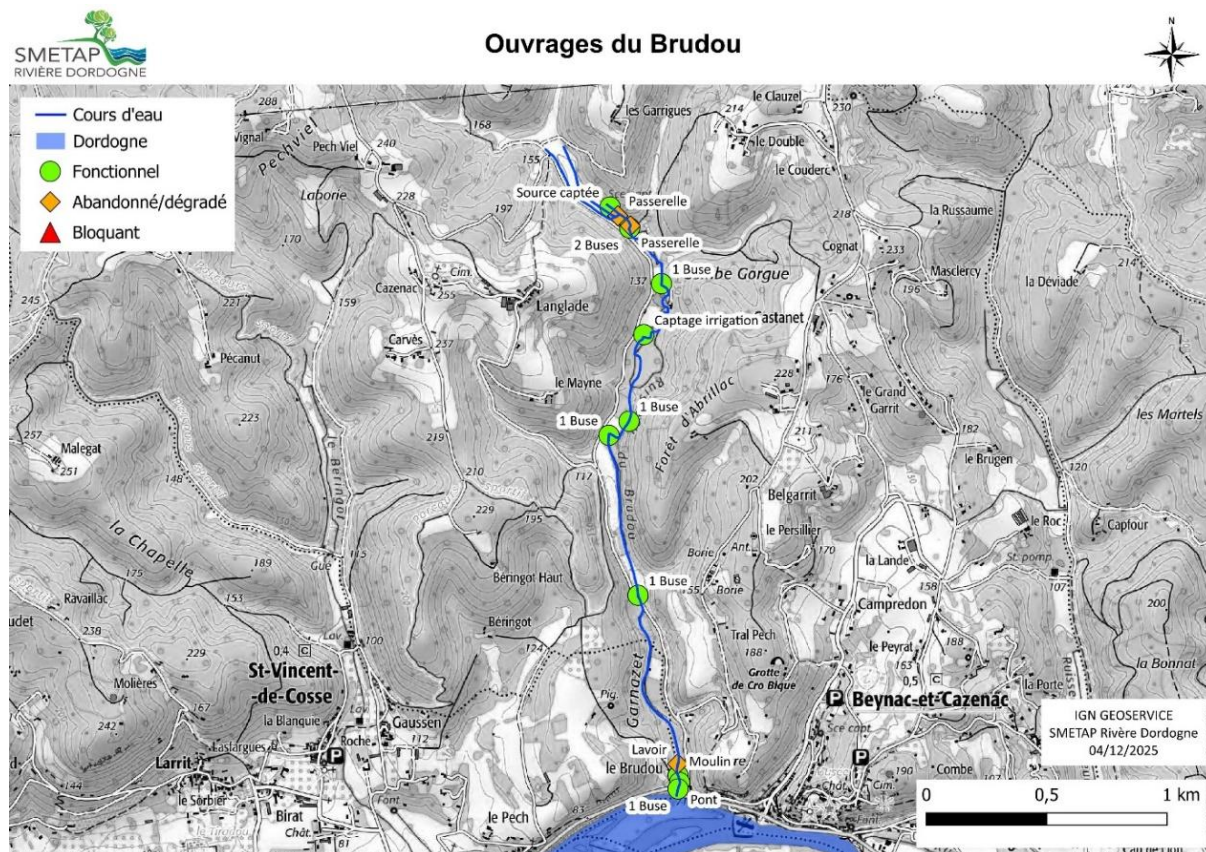


En dehors des deux chutes d'eau occasionnées par l'étang amont, d'une hauteur de 3 mètres pour son alimentation et de 4 mètres à sa restitution, les autres seuils et chutes ne présentent pas d'enjeu particulier. Les seuils calcaires successifs situés en aval contribuent à la formation et la présence de zones humides par débordements et élargissement du lit mineur.

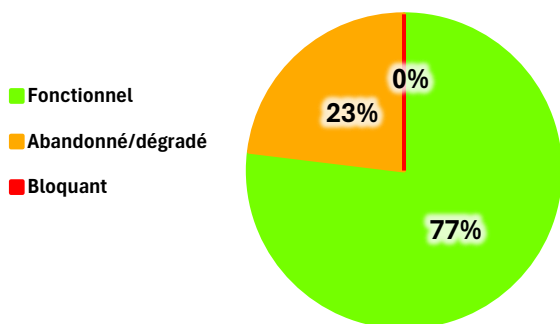
Le seul dysfonctionnement constaté se situe à une centaine de mètres en aval de la source captée où un embâcle avec troncs d'arbres, bois morts et déchets s'est formé en entrée d'ouvrage (buse), causant une obstruction partielle.

4. Ouvrages

Parmi les 13 ouvrages présents sur le Brudou, 3 d'entre-eux sont dégradés et/ou abandonnés, il s'agit de deux passerelles assez proches l'une de l'autre sur le secteur amont, dont les matériaux, bois et béton, commencent à se désolidariser et tomber dans le ruisseau. Le troisième correspond à un lavoir au fil de l'eau, abandonné et colmaté, sans enjeu quant à l'écoulement du Brudou, qui le contourne.



Fonctionnalité des ouvrages du Brudou

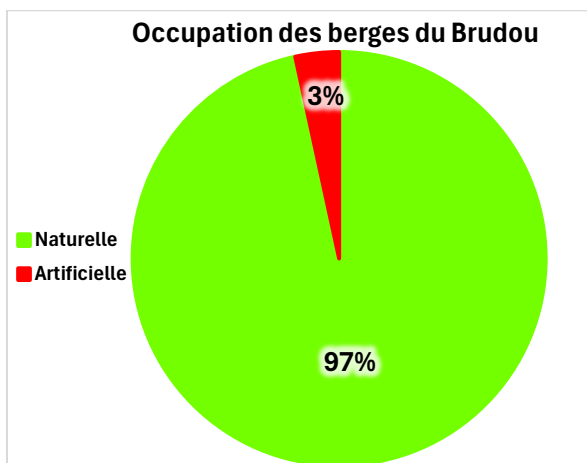
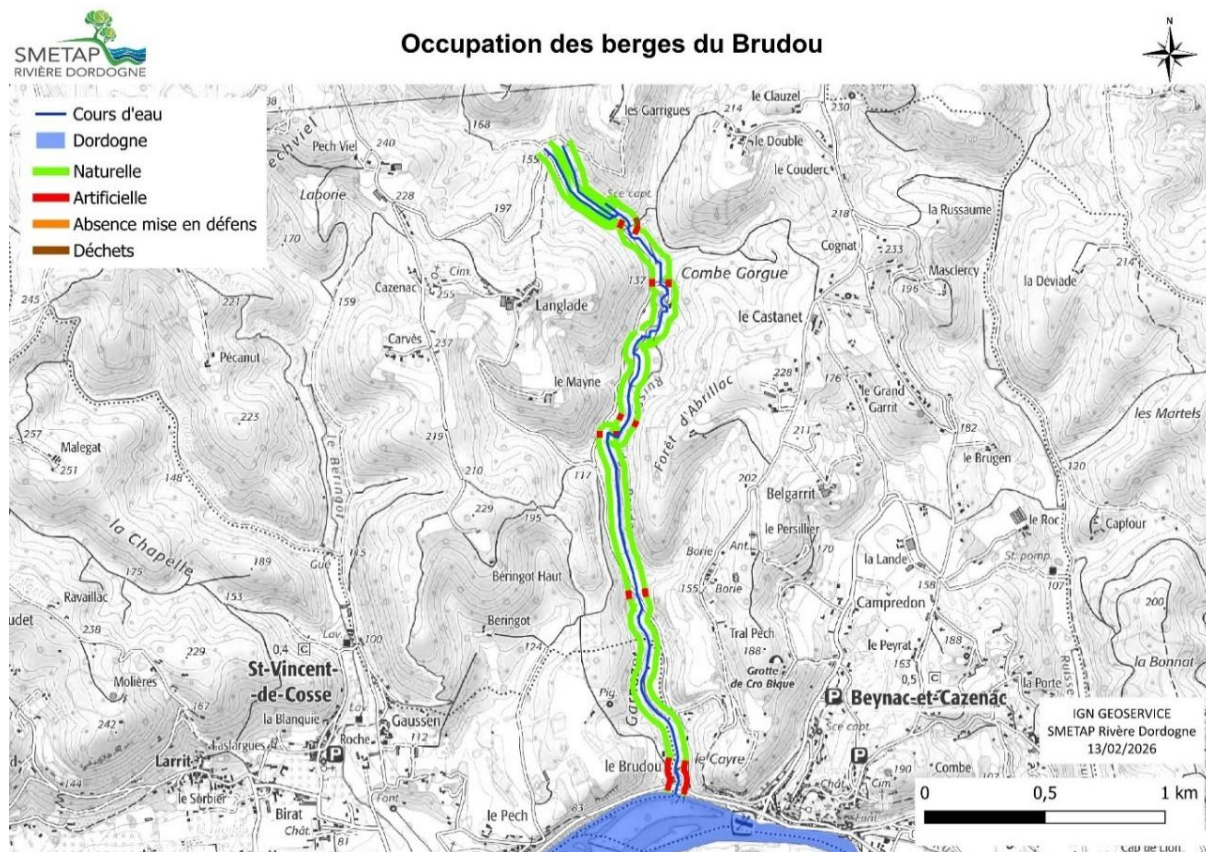


Passerelle dégradée

5. Berges

Les berges du Brudou sont restées naturelles sur la quasi-intégralité de son linéaire, aucune parcelle n'est concernée par du pâturage. Le seul secteur artificialisé correspond au bief bétonné de l'ancien moulin de l'aval, ainsi qu'aux deux passages (ponts) du chemin de terre et de la route départementale situés juste avant la confluence avec la Dordogne.

Un seul secteur est impacté par des déchets divers, dont un appareil électroménager de type réfrigérateur, sur la berge gauche et dans le lit du cours d'eau. Ces débris se sont accumulés au niveau de l'embâcle cité précédemment.



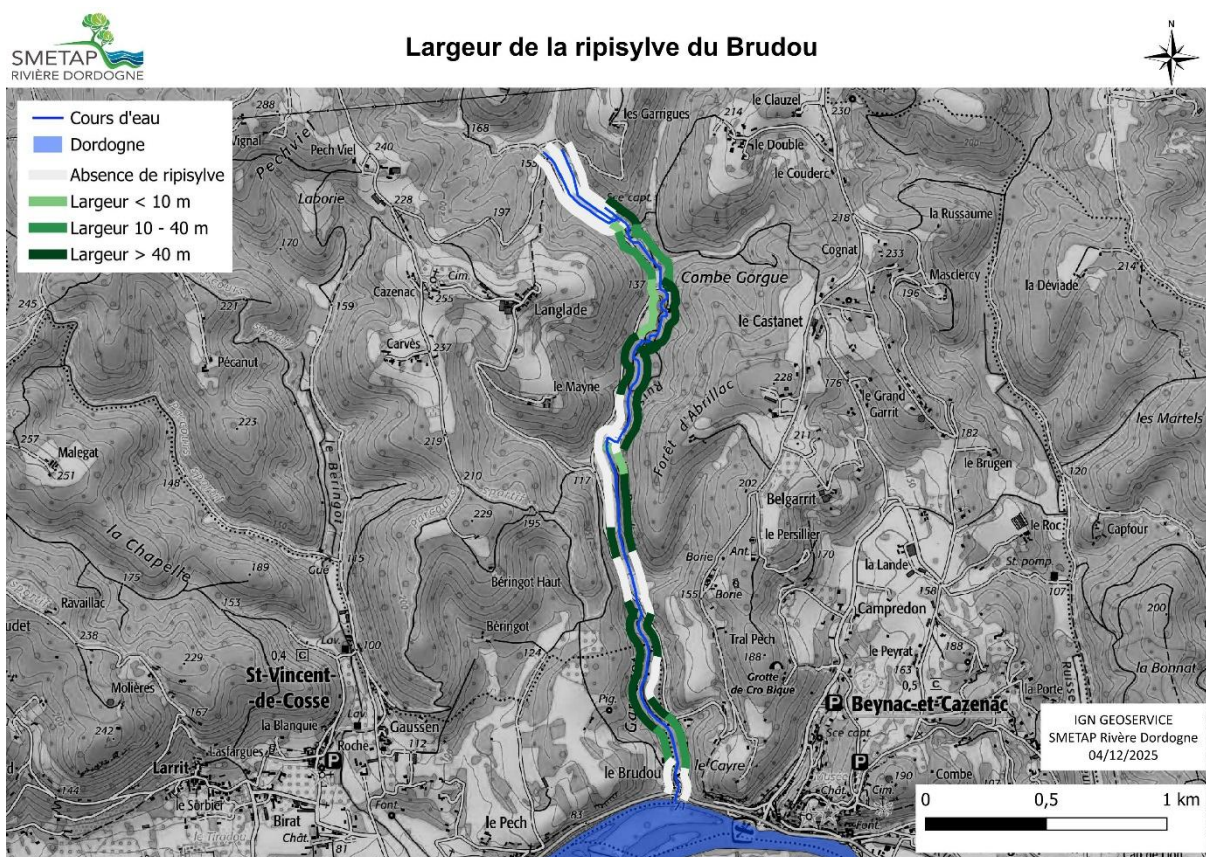
Embâcles et débris divers

6. Ripisylve

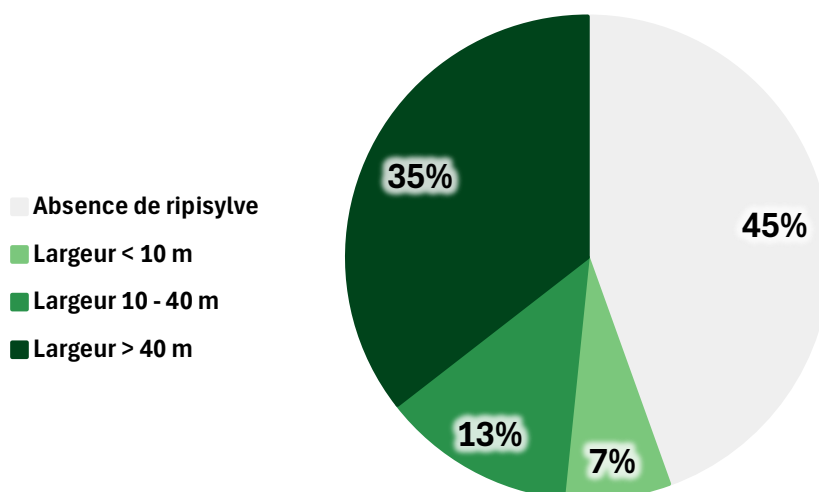
La ripisylve du Brudou bénéficie de la présence des forêts attenantes lui conférant des largeurs supérieures à 40 mètres sur 35 % du linéaire, et d'autres entre 10 et 40 mètres sur 20 % du linéaire. Les 45 % de linéaires dépourvus de ripisylve correspondent en majorité aux secteurs voués à l'agriculture. C'est cette même occupation qui détermine la dominance des strates de végétation, réparties à moitié égale entre les strates arborées et herbacées.

Cette proximité forestière est à l'origine d'une importante domination du charme commun, omniprésent de l'amont à l'aval, souvent accompagné de chênes pédonculés et dans une moindre mesure d'aulnes glutineux, de frênes, de noisetiers et d'érables sycomores.

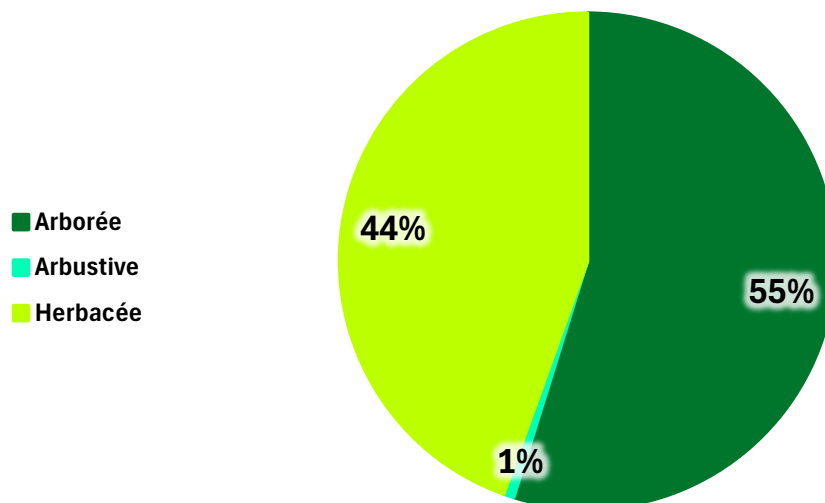
La ripisylve hors secteurs forestiers est largement dominée par l'aulne glutineux, auquel s'associent parfois le frêne commun, le chêne pédonculé et quelques saules cendrés.



Largeur de la ripisylve du Brudou



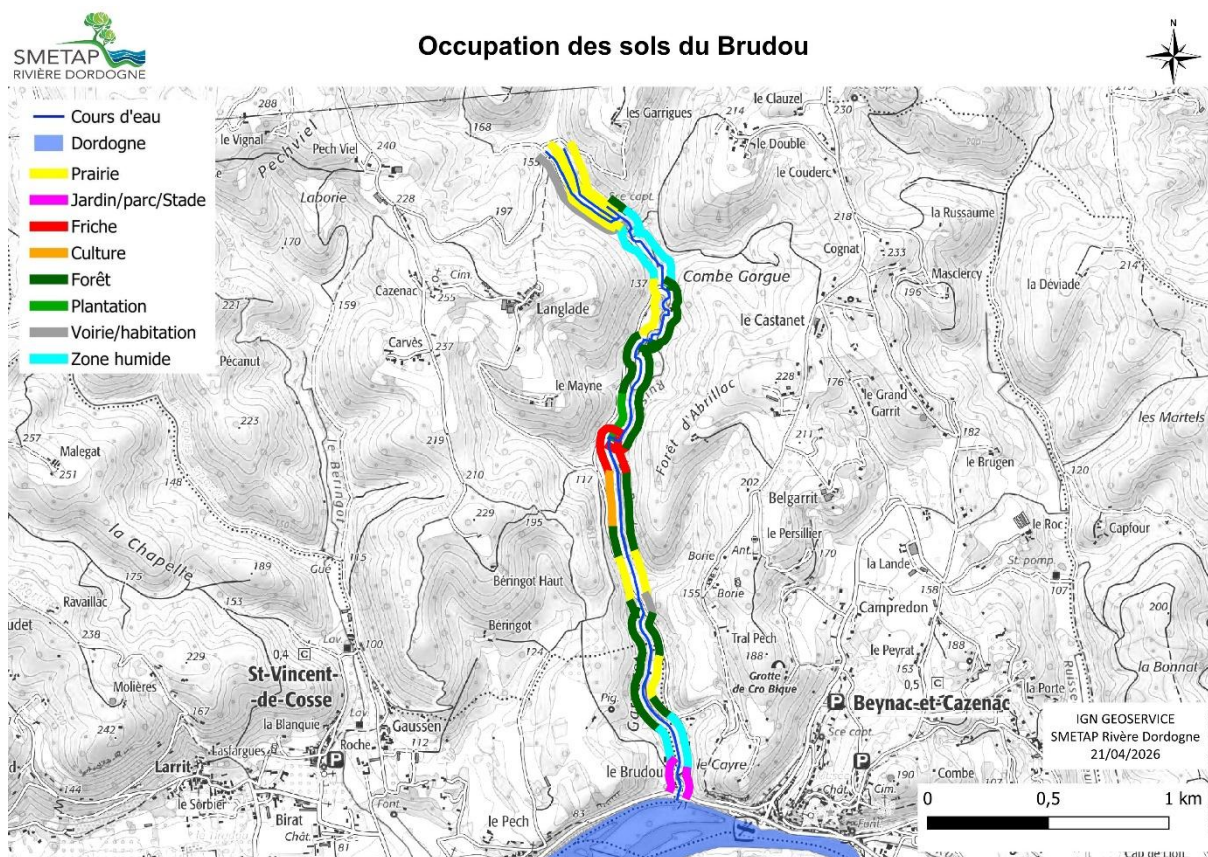
Strate dominante du Brudou



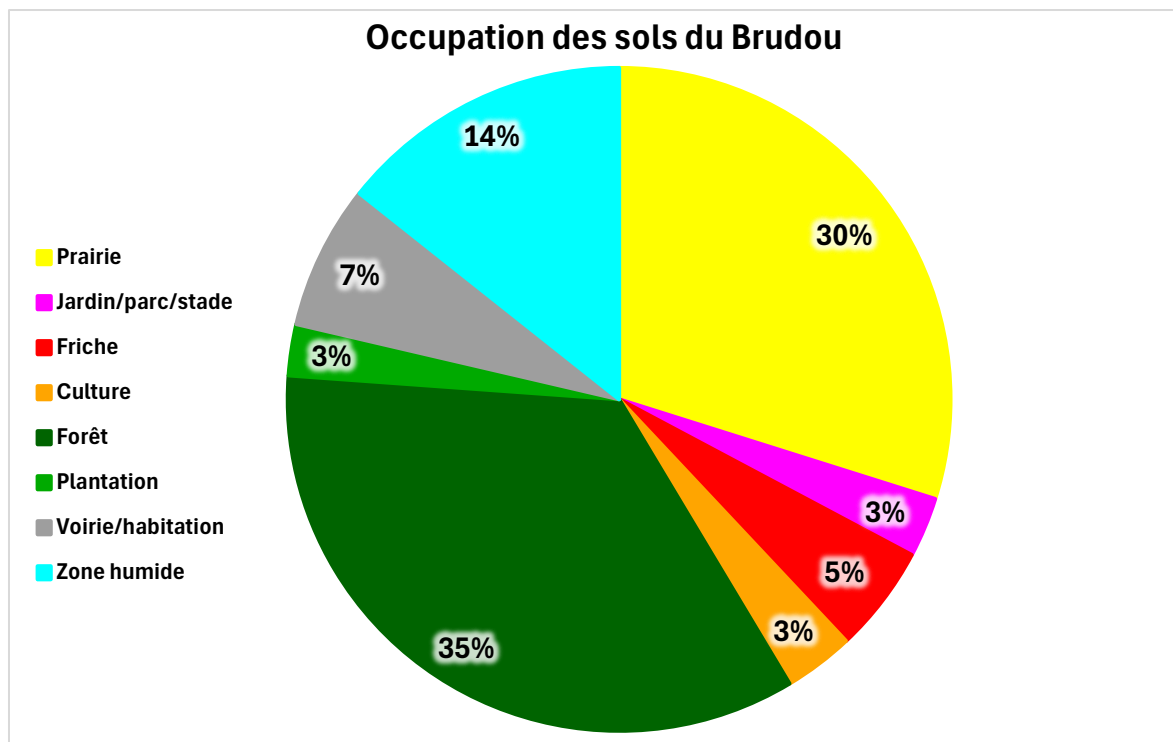
7. Occupation des sols

L'occupation des parcelles riveraines est assez variée et fractionnée dans l'espace, avec une dominance de zones boisées (35 %) et de prairies, uniquement de fauche, pour plus de 30 % du linéaire. Au-delà des parcelles attenantes au ruisseau, le bassin versant du Brudou est entièrement constitué de boisements, en majorité de type charmaie-chênaie.

Cette relative naturalité est à mettre en relation avec le caractère assez encaissé et étroit de la vallée du Brudou, ainsi que son absence d'urbanisation. Les deux zones humides présentes concernent 14 % du linéaire.



Le Brudou en contexte forestier



A l'échelle du bassin versant du Brudou, l'occupation du sol est largement dominée par les milieux forestiers (87,6 %) et notamment les peuplements de feuillus qui représentent 85 % de la surface du bassin versant (OCS GE de 2022, IGN). Les formations herbacées occupent quant à elles 10,6 % du territoire et correspondent plutôt à des zones cultivées (COSIA 2024, IGN).

8. Milieux et espèces remarquables

Deux zones humides boisées avec une bonne diversité d'âges sont attenantes au Brudou. Celle située en amont se caractérise par une aulnaie marécageuse. La zone humide aval est de type aulnaie-frênaie avec davantage de diversité d'espèces puisqu'accompagnée de charmes communs, d'érables sycomores, de noisetiers et de sureaux noirs.

La sous-strate est fortement colonisée par le lierre grimpant (et rampant) et la fougère scolopendre. De façon plus éparse, sont aussi présents le fragon petit-houx, la violette blanche, la ficaire fausse-renoncule, la primevère officinale. Les secteurs les plus ouverts accueillent également des iris faux-acore, des presles, des carex, des lysimaques communes et de l'ache faux-cresson.



Petit étang en aval de l'intersection ruisseau-route, milieu très favorable, entre autres, pour les batraciens.

Les trois étangs présents constituent des milieux favorables aux batraciens, des pontes (non déterminées) ont d'ailleurs été relevées sur l'étang médian, ou aux odonates, qui n'ont pas encore fait l'objet d'inventaire sur ce cours d'eau. Trois espèces ont cependant été rencontrées lors des prospections : le cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii boltonii*), le caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*) et le leste brun (*Sympecma fusca*) (SMETAP, 2024).

La truite fario et le vairon sont présents naturellement sur le Brudou. L'étang amont, le plus grand, est peuplé par des cyprinidés (gardons, carpes, chevesnes) et quelques black-bass, que la loutre vient parfois prédater-SMETAP 2024. De nombreux nénuphars jaunes occupent cet étang.

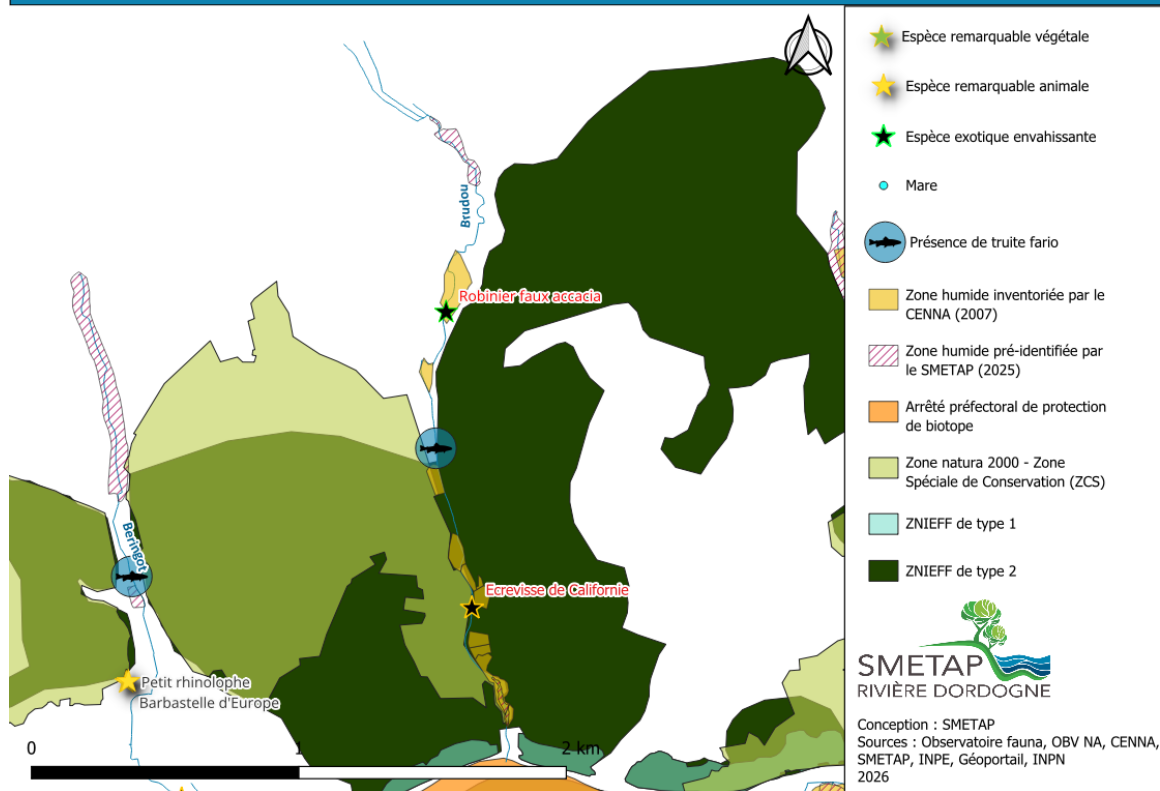


Salamandre du Brudou



Cordulégastre annelé

Espèces et milieux remarquables - Brudou



9. Espèces indésirables

En dehors de l'écrevisse de Californie et de quelques robiniers faux-acacias, aucune espèce indésirable n'a été relevée.

10. Diagnostic / Atouts / Limites

Atouts :

- Pérenne sur 78 % du linéaire
- Présence de truites fario
- Bonne présence de zones humides

Limites :

- Pas de continuité avec la Dordogne, chute d'1,90 m de hauteur
- Rectifié sur 80 % du linéaire
- Absence de ripisylve sur 45 % du linéaire
- Quelques ouvrages dégradés avec embâcles et déchets (2 sites)
- Présence de l'écrevisse de Californie
- Ruisseau calcaire